



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

27 avril 2020

Comportement des investisseurs particuliers pendant la crise Covid-19

A la suite des forts mouvements de marchés observés courant mars dans le cadre de la crise créée par la pandémie liée au Covid-19, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a souhaité étudier le comportement des investisseurs particuliers sur les marchés actions. Grâce aux données de reporting de transactions fournis par les établissements financiers français, l'étude permet de constater une activité très soutenue des particuliers sur ce marché. Si certains des particuliers étaient déjà actifs en Bourse dans les mois qui ont précédé la crise liée au coronavirus, plus de 150 000 investisseurs ont fait leur entrée sur le marché pour la première fois depuis janvier 2018.

 Télécharger le contenu

Mots clés

COVID-19

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

VENTES À DÉCOUVERT

28 février 2022

Les autorités de marchés française et néerlandaise publient une analyse commune de l'impact de l'interdiction des ventes à découvert au début de la crise du Covid 19



RAPPORT / ÉTUDE

VENTES À DÉCOUVERT

28 février 2022

Impact de l'interdiction des ventes à découvert - une comparaison des marchés français et néerlandais



ACTUALITÉ

MARCHÉ ACTION

10 janvier 2022

Réunion du Conseil Scientifique de l'AMF - 6 avril 2021



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02